

Procès-Verbal de la Séance du 13 juin 2023

Vu le code général des collectivités territoriales,

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 9 mai 2023 à 19 heures 30, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BAGUET, Maire.

Présents : Mmes Pascaline HAMONIER, Annick DUPONT, Noémie BERTHE, Dorothée GARNIER, Catherine GAMICHON-NOËL, Murielle CAILLEUX, Sophie FOUCAULT,

Mrs Patrice CAUDRON, Didier DAUBOIN, Philippe PICQUE, Patrick LAURENT, Sylvain CUYER

Absent excusé avec pouvoir : Frédéric LANGLOIS pouvoir à Philippe PICQUE

Absent excusé : Sylvain CUYER

Formant la majorité des membres en exercice,

Pascaline HAMONIER a été désignée comme secrétaire de séance.

1. Approbation du compte-rendu de la séance du 9 mai 2023

M le Maire demande si des observations doivent être apportées sur le procès-verbal de la séance du 9 mai 2023.

Les membres du Conseil Municipal n'émettent aucunes remarques et approuvent à l'unanimité le procès-verbal.

2. Délibération concernant l'immeuble de l'ancienne Poste

M le Maire informe que suite à la visite de l'immeuble de l'ancienne Poste, en date du 29 mars, les services de La Poste demande au Conseil municipal de se positionner quand au devenir de cet immeuble.

Le Conseil Municipal décide de ne pas faire valoir son droit de préemption..

3. Délibération concernant les tickets piscine pour la période estivale

M Le Maire informe le Conseil Municipal, que la CCPV renouvèle pour la période estivale 2023, l'opération des tickets piscine.

Pour la période estivale de juillet et août 2023 M. le Maire propose d'octroyer aux enfants de la commune des entrées gratuites pour la piscine Océane de Grandvilliers ou la piscine Atlantis de Formerie, soit deux entrées par semaine et par enfant. Pour les enfants de 4 à 16 ans, les tickets seront facturés à la commune de Songeons par la Communauté de Communes de la Picardie Verte au prix de 1,00 € et pour les adolescents de 16 à 20 ans 2,00 € le ticket.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité cette délibération

4. Proposition « nouveaux créneaux Horaires de la Médiathèque »

Suite à la dernière réunion de Conseil Municipal, M le Maire fait un rappel concernant la demande de Michèle CHATILLON, sur sa demande d'augmentation de son temps de travail. 5 heures seraient souhaitables pour mener à bien les réunions de plus en plus nombreuses. Le conseil municipal décide à l'unanimité d'augmenter le contrat de travail de Michèle CHATILLON de 5h/par mois

5.Information sur le dispositif « Voisins Vigilants »

M le Maire explique avoir fait une demande de renseignements auprès de la société « Voisins Vigilants » mais à ce jour cet organisme n'a pas répondu. Ce point sera donc remis à l'ordre du jour lors d'une prochaine réunion de conseil municipal.

6.Point sur le personnel NOOE Emploi

Mr le Maire rappelle l'objectif principal de NOOE EMPLOI est de remettre les salariés dans le monde du travail. Le gouvernement en 2021, a modifié les lois concernant les contrats des associations au retour à l'emploi. M le Maire, accompagné de Pascaline HAMONIER, Présidente du SIVOS ont reçu Sophie FOUCAULT Directrice de NOOE Emploi et Stéphanie CAYEUX Conseillère en insertion professionnelle, afin de faire un point sur le personnel NOOE de la commune et du SIVOS et de réfléchir aux différentes possibilités concernant ces agents, à savoir Madeleine PELTOT, Nathalie LOUICHET, Pascaline BERENGER et Nicolas BOYENVAL.

Suite aux débats du Conseil Municipal des informations seront prises afin de connaître le coût de rémunération des agents NOOE Emploi, la motivation et la rigueur de chacun permettront de prendre une décision, lors d'une prochaine réunion.

7.Projet vente et échange terrains (Gamm Vert, MFR, Commune)

M le Maire laisse la parole à Cédric DEMARCY pour exposer le projet. Ce dernier rappelle que sous l'ancien mandat, il avait été convenu de faire un échange de terrain entre la Maison Familiale Rurale et La Commune. Or il s'avère qu'à ce jour, l'acte notarial n'est toujours pas effectué, après plusieurs relances auprès de Maître DUMARS.

8.Convention entre le SIVOS et la Commune concernant la facturation de l'eau du logement 24 rue des Prairies

Pascaline HAMONIER explique que la consommation de l'eau de l'appartement 24 rue des prairies est facturé au locataire par le SIVOS, et que le loyer est facturé par la Mairie. Devant la complexité des démarches auprès de la Trésorerie et pour des raisons plus simples auprès des locataires, elle demande qu'une convention soit faite entre le SIVOS et la Commune, afin qu'un seul titre soit effectué au locataire (loyer et eau) , et qu'une régularisation soit effectuée tous les six mois entre les deux parties.

Le conseil municipal, à l'unanimité est d'accord sur le principe.

9. Point sur la vente des locaux des Services Techniques

M le Maire présente le dossier de Sylvain CUYER concernant la vente des locaux des Services Techniques. Afin que ce dernier, puisse continuer tous les actes nécessaires à la vente, le conseil municipal doit donner tous les pouvoirs à M le Maire pour que ce dernier signe tous les documents.

Le Conseil Municipal donne à l'unanimité son accord à M le Maire afin que ce dernier signe tous les documents relatifs à la vente.

Sylvain CUYER précise que deux personnes se sont manifestées directement, et une offre d'achat pour l'ensemble à été faite. Le Conseil Municipal a fait une contre proposition à cette offre.

10. Point sur les différentes commissions et questions diverses

M le Maire :

- Fait un compte rendu de l'assemblée générale du jeudi 25 mai concernant la Maison Familiale Rurale, à la rentrée 2023/2024 l'établissement accueillera 245 élèves . Le budget prévisionnel 2023 de cette association est de 1 906 777€

- Fait un point sur la fréquentation de la Poste Communale, les statistiques sont très encourageantes.

- Lors de la dernière réunion Mureille CAILLEUX avait fait part l'inquiétude de certains habitants de la route de Dieppe concernant l'empilement de voitures accidentées au niveau du garage de Luc HAMONIER. Suite à sa visite avec Sylvain CUYER en date du jeudi 11 mai au sein de ce garage M LE Maire fait lecture du courrier envoyé à M GRAVET Michel.

- Informe avoir rencontré M Jean-Baptiste GILBERT repreneur de la société AGRIFORM.

-Fait part de son échange avec Mme AVELIN concernant le projet de l' EPAHD. Le projet a pris un peu de retard mais celui-ci sera réalisé

- Informe avoir reçu Maître Julien LESAUVAGE le remplaçant de Maître François DUMARS.

- Explique avoir fait une demande auprès de l'UCASS, suite à l'arrêt temporaire de l'association, concernant les places de marché du jeudi matin. En effet, à ce jour l'UCASS perçoit toujours les droits de place du marché. Il serait donc nécessaire de faire une convention entre l'UCASS et la Mairie, qui permettrait l'organisation du marché, le temps que cette association reprenne ses activités.

- Fait savoir que la commune a reçu un mail concernant l'attribution de la Médaille de la Jeunesse des Sports et de l'Enseignement et de l'Engagement Associatif aux bénévoles du monde associatif. Cette distinction honorifique est destinée à récompenser les personnes au sein des associations qui se sont particulièrement distinguées dans le champ :

=> de l'éducation physique et sportive

=> des activités de jeunesse

=> de la vie associative

Pour être éligible à la médaille de bronze le candidat devra avoir au moins 6 années d'activité associative au service de la jeunesse , des sports et de l'engagement.

Le conseil Municipal décide de mettre à l'honneur les personnes qui sont éligibles à cette attribution au sein de la commune.

- Fait le constat que la CCPV organise beaucoup de réunions avec différents organismes mais très peu d'élus se sentent impliqués.

- Informe que le Crédit Agricole a donné sa proposition de crédit concernant les travaux de la « Redynamisation du Centre Bourg ». Nous attendons la proposition d'un autre organisme financier.

- Informe que le Centre de Secours propose de faire une exposition de son matériel lors de la cérémonie du 14 juillet.

- Fait lecture des remerciements du sporting club Songeonnois concernant l'organisation du tournoi de sixtes.

- Après une rencontre avec François Clément-Molon, ce dernier tient à remercier le travail effectué par l'ensemble du Conseil Municipal.

- Expose la demande du Soutien aux Pompiers Humanitaires du GSCF en Ukraine après la rupture tragique du barrage de Kakhovka.

Le conseil Municipal décide de ne pas donner suite à cette demande.

- Rappelle que la fête de la musique se tiendra le mercredi 21 juin sous la Halle à partir de 19h.

Philippe PICQUE

- Fait un retour sur la réunion organisée par la CCPV concernant les ordures ménagères et le tri sélectif.

- Informe que la réparation de route à Séronville à été effectuée. L'année prochaine le gravillonnage sera effectué sur ces portions.

- Remercie les personnes qui embellissent les abords du domaine public.

- Fait part de la demande de Frédéric LANGLOIS, qui souhaite réunir les commissions entretiens des bâtiments communaux et travaux le 3 juillet à 18 h concernant la future implantation des services techniques route de Dieppe.

Pascaline HAMONIER informe qu'à cette date une réunion SIVOS est déjà prévue.

Une autre date sera donc prévue pour les deux commissions.

Sophie FOUCAULT

- Rappelle que les statuts de l'Association NOOE Emploi évoluent et que les salariés de cette association ne peuvent effectuer un parcours de deux ans maximum.

Cédric DEMARCY

- Demande si les travaux du Foyer Rural ont été effectués suite à la subvention exceptionnelle qui lui a été octroyée l'année dernière

M le Maire va se renseigner auprès de Joël LECLERC

Patrick LAURENT

- Indique que le Conseil d'Administration de la MFR apprécie la présence d'élus à chaque réunion, il informe que les effectifs sont toujours en constante progression

- Constate que la balade le long du Thérain est interrompue brusquement au niveau de l'aire de camping-car. Ce dernier demande si la prolongation du sentier piétonnier est envisageable.

M le Maire répond que cela sera effectué dès que possible.

- Informe que l'Assemblée Nationale et autres organismes font le constat des déserts médicaux

Murielle CAILLEUX

- Suite à la fête des Roses de Gerberoy, demande qui prend à sa charge les frais de carburants concernant les navettes entre Songeons et Gerberoy lors de cette manifestation ?

M le Maire informe que Françoise GUINOT, Présidente de la « Fête des roses » remercie financièrement les quatre salariés présents de 8 h à 20h.

Remercie également le Centre Social pour la mise à disposition de deux bus assurant les navettes Songeons-Gerberoy.

- Demande si les navettes ne peuvent pas passer dans le centre de Songeons afin de faire découvrir notre bourg.

M le Maire propose d'étudier la communication lors de ces événements pour faire connaître le bourg.

Catherine GAMICHON-NOËL

- Fait part de son constat concernant les bennes de tris devant la MFR, qui ne sont pas très propres.

- Indique que le lampadaire rue de la Briqueterie est toujours abimé suite à la tornade.

M le Maire informe que ce dernier sera remplacé en 2024, lors du changement des ampoules de l'éclairage public en LED.

- Informe que M Christophe LARROQUE a fait des plants de fleurs pour la commune, mais celui-ci a du tout jeter car les agents techniques ne sont pas venus les chercher.

M le Maire répond que les agents ont bien été cherché des plants chez ce dernier, mais ils n'ont pas pu tout prendre faute de place dans les massifs. Une meilleure concertation doit être effectuée.

- A remarqué que le noyer devant chez M Stéphane BACHIMONT est mort.

Noémie BERTHE

- Indique que lors des fortes chaleurs de ces derniers jours, elle a roulé sur le macadam en tracteur et donc abimé ce dernier ;

Dorothée GARNIER

- Remercie les agents techniques qui ont élagués la haie envahissante sur les trottoirs au niveau du carrefour de la rue Réquignard et de la rue des Sorbiers. Ainsi que pour le ménage qu'ils ont effectué à la salle de l'ancienne école des Garçons.

- Demande de la part de l'EMION, si une banderole peut-être implantée à l'entrée de SONGEONS, concernant la manifestation « ARTHUR DAY'S ».

M le Maire indique que la demande doit être faite auprès de l'UTD.

- Indique que la dernière séance du Ciné Rural aura lieu le 15 juin, avec la projection du film « D'ARTAGNAN ».

- Informe que la commission AJS a décidé de reporter la course de caisse à savon initialement prévue le samedi 26 aout, une autre activité sera proposée.

- Demande de prévoir une date fin aout, afin de réunir les associations qui utilisent la salle de l'ancienne école des garçons.

Annick DUPONT

- Informe que l'élection de Miss SONGEONS, s'est bien déroulée, même si peu de personnes étaient présentes. Miss SONGEONS est Naomie BUEE d'Escames, 1^{ère} dauphine Lenny BUEE d'Escames et la 2^{ème} dauphine Clara LEROY de Songeons.

- Demande la présence des conseillers municipaux le 13 juillet afin d'organiser la retraite aux flambeaux. Le rassemblement aura lieu à 21h30 à la Mairie, et le départ se fera à 22h.

Didier DAUBOIN

- Constate qu'une bordure de trottoir récemment refaite Place du Franc Marché est déjà abimée.

M le Maire indique que ce sont les camions de livraisons de COCINELLE qui détériorent ces bordures au cours de leurs manœuvres.

- Demande si la société qui a effectué le gravillonnage l'année dernière a donné suite aux remarques concernant les bouches d'égouts.

- Informe que les travaux ENEDIS sont en cours route d'Hémécourt et que la route va être temporairement fermée à hauteur de Gérald BRICHE

Pascaline HAMONIER

- Indique que l'appartement du 24 rue des Prairies est loué.

- Fait un compte rendu des conseils de l'école maternelle et de primaire, et rappelle que la fête des écoles aura lieu le samedi 24 juin à partir de 14h30 à l'école maternelle.

- Indique que Fanny FORTINI secrétaire du SIVOS a donné sa démission, qui sera effective au 31 août 2023.

Fin de séance à 22heures 40.

Prochaine Réunion le 11 juillet 2023